

COMMUNE DE COLEMBERT

2^{ème} LETTRE DU CONSEIL 2010

Les membres composant le Conseil Municipal de Colembert se sont réunis le 18 mars 2010 à 20 heures à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel MUSELET, Maire.

Étaient présents : tous les membres en exercice à l'exception de Monsieur de LAURISTON Olivier, absent excusé.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 FEVRIER 2010

Le Procès Verbal de la séance du 12 février 2010 est adopté à l'Unanimité

I - ACQUISITION D'UN BIEN PAR VOIE DE PREEMPTION

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 octobre 2007 instituant le droit de préemption sur la Commune de Colembert,

Vu la demande de déclaration d'intention d'aliéner de Maître RICHEZ-BEAL Isabelle, Notaire à HARDINGHEN, concernant un bien immobilier situé 27 rue principale sur une superficie de 1259 m²

Vu l'intervention de la Direction Générale des Finances Publiques en date du 02 mars 2010 évaluant le bien

Considérant les principales motivations incitant le Conseil à acquérir ce bien à savoir :

- ✓ Création d'une classe supplémentaire,
- ✓ Ouverture d'une Agence Postale Communale,
- ✓ Mise en place d'un projet culturel, social et para médical.

Monsieur le Maire rappelle que cette habitation ne dispose pas de commodités et qu'un hangar dont le toit contient de l'amiante y est implanté.

Il précise que les diagnostics obligatoires ont été réalisés.

Monsieur le Maire précise que le financement peut s'effectuer sur la trésorerie et que la mise en place d'un emprunt à moyen terme sera envisagée pour l'aménagement en tenant compte du montant des subventions reçues et donc des besoins.

Cette acquisition ne générera pas d'augmentation d'impôt.

Le Conseil Municipal décide à l'Unanimité :

- d'exercer son droit de préemption,
- d'acquérir cet immeuble pour un montant de 117 000,00 € + 5 000 € de frais de négociation ainsi que les émoluments du notaire,
- de charger l'Etude de Maître VANDENBROUCQUE Bruno, Notaire à Desvres, de participer à la rédaction de l'acte et d'y représenter les intérêts de la Commune,
- de s'engager à inscrire ces dépenses au BP 2010,
- de donner tout pouvoir au Maire pour signer les pièces afférentes.

II - QUESTIONS DIVERSES

- a) Monsieur le Maire informe le Conseil de l'acquisition d'un minibus d'occasion pour la somme de 11 000 €
- b) Monsieur le Maire informe l'Assemblée du coût des travaux restant à effectuer depuis l'intersection de la Rue d'Alembon (mairie) jusqu'à la Route de Boursin.
Ces travaux comprennent les trottoirs, le talus consolidé avec du bois, l'éclairage public et l'éclairage de l'Eglise avec des réseaux enfouis.
Monsieur le Maire précise que le Conseil Général a donné son accord pour réaliser ces travaux.
Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature des avenants.
- c) Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'une réclamation effectuée par ses soins au centre des impôts sur les sommes payées par la Commune pour le terrain situé à la résidence du blanc mont.
- d) Monsieur le Maire informe l'Assemblée du montant du préjudice subi par les précipitations abondantes de neige qui ont détérioré les gouttières de la salle polyvalente et de l'Eglise.
Une déclaration et une demande de prise en charge ont été effectuées auprès de notre assureur.
- d) Monsieur le Maire indique que compte tenu de la recrudescence des actes d'incivilité la pose d'une alarme a été effectuée au niveau de l'école primaire. Il s'agit d'une alarme à déclenchement automatique.
- e) Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la proposition reçue du Comité des fêtes pour offrir à la Commune un défibrillateur.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Accepte cette proposition et propose d'en effectuer l'installation sur le mur de la Mairie.
Mesdames Geneviève MARTEL et Sylvie LEBAS sont chargées de contacter les services de secours et de monter une opération de sensibilisation auprès des jeunes.
- g) Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la demande concernant l'acquisition d'un chapiteau.
A l'Unanimité le Conseil Accepte et Décide de réserver la mise à disposition exclusivement aux Associations du village.
- h) Madame Geneviève MARTEL, Adjointe Déléguée informe l'Assemblée des activités prévues pour :
- la fête du 14 juillet,
 - la fête de la vallée du Wimereux qui aura lieu les 18 et 19 septembre,
 - la ducasse,
 - les « voisinades » prévues fin mai début juin.

Elle précise que la Commune et l'Association CLE organisent une chasse aux œufs autour de la Mairie, le lundi de Pâques.

Elle rappelle que le détail de toutes ces activités est relayé dans les informations distribuées dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Au niveau de l'Ecole, elle nous informe de la livraison des 16 nouveaux ordinateurs et du tableau numérique mis à disposition du personnel enseignant.

Dès la réception de l'accord de Madame l'Inspectrice, il sera prévu l'inauguration officielle afin de faire découvrir le matériel.

Elle indique que la classe de neige qui a été organisée en janvier s'est bien déroulée et a concerné 39 participants.

Elle précise que la sortie annuelle des maternelles s'effectuera à la maison du papier à Esquerdes et que les primaires se rendront à Montreuil pour un spectacle musical et la visite de la ville.

Le 2 avril, une rencontre sportive USEP regroupant environ 200 enfants sera organisée au stade communal.

Une rencontre inter-classe sera effectuée entre la classe de Madame TONNOIR et une classe de Longuenesse.

Au niveau des effectifs, elle rappelle que 140 enfants sont accueillis et que les prévisions de la prochaine rentrée sont de 135.

17 enfants quitteront l'école primaire pour le Collège soit le plus gros départ depuis de nombreuses années.

- i) Monsieur Joël SERGEANT, Adjoint Délégué informe l'Assemblée de l'empierrement et du décapage effectués au niveau du nouvel emplacement où seront entreposées les bennes destinées à collecter les déchets verts.
Monsieur le Maire précise qu'une communication sera effectuée dans le prochain bulletin municipal.
- j) Monsieur le Maire indique que la seconde tranche de travaux de la Place est débutée.
Le coulage des bordures sera effectué et un arrêté d'interdiction de circuler sera établi pour plusieurs jours. L'information sera transmise aux riverains.
- k) Monsieur Etienne MAES, Adjoint Délégué informe l'Assemblée du dépôt du projet définitif de la signalétique à la CCDS. Il précise que l'ensemble des pôles d'activité a été transmis.
- l) Monsieur Etienne MAES, Adjoint Délégué informe l'Assemblée de la demande de la Communauté de Communes de Desvres Samer d'apposer une taxe sur les terrains devenus constructibles.
Cette nouvelle taxe, d'un taux de 10%, est assise sur les 2 tiers du prix de vente du terrain et s'appliquera uniquement aux terrains soumis à plus value.
Une délibération sera prochainement demandée à l'ensemble des Conseils Municipaux de la Communauté de Communes.
- m) Monsieur Etienne MAES, Adjoint Délégué, informe l'Assemblée de la réception de plaintes liées à une vitesse excessive rue du Communal.
Un rappel sera publié dans le prochain bulletin municipal.
Monsieur le Maire ajoute qu'une demande sera effectuée auprès de notre assureur pour obtenir un panneau d'indication spécifique.